



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



23 mars 2015

CCFP du 19 mars 2015

Fusion des régions = fusion des services régionaux de l'Etat : quelles conséquences ?

A l'occasion de cette commission spécialisée (FS 5) du conseil commun de la Fonction publique (CCFP) le 19 mars 2015, sous la présidence du Directeur de Cabinet de la Ministre Lebranchu, deux points principaux étaient à l'ordre du jour concernant les futures restructurations :

1. Le rôle de la mission de coordination interministérielle
2. L'état des lieux provisoire de la mission en Bourgogne Franche comté

1. Le rôle de la nouvelle mission nationale de coordination de la réforme des services déconcentrés de l'Etat pilotée depuis le 9 février 2015 par Jean-Luc Nevache (précédemment Préfet du Val d'Oise). Cette mission a pour objet de coordonner et harmoniser (?) les projets des Préfets de région « préfigurateurs ».

FO espère que cette mission rattachée directement sous les ordres du Premier ministre pourra éviter une construction des services de l'Etat complètement différente d'une région à une autre. Pour autant nous restons prudents sur les capacités et la volonté de cette mission à arbitrer les préfigurations.

Pour la FGF-FO, chaque nouvelle région doit continuer d'assurer l'ensemble des missions et proposer un service public de proximité efficient. Comme nous l'avons précisé, il est regrettable que ces préfigurations à tous les niveaux aient occulté le niveau départemental, élément indispensable d'une cohérence de l'action de l'Etat. Cela reste inquiétant car personne ne peut imaginer que les services départementaux vont rester en l'état alors même que le Premier ministre annonce la création de 1 000 maisons de service public et la création de Maisons de l'Etat.

2. Le point d'étape de la mission de fusion de services régionaux de l'Etat en Bourgogne Franche-Comté. Les 2 préfets étaient présents. Ils ont rappelé la lettre de mission du Premier ministre et précisé que leur mission n'était pas une mission de préfiguration. Les différents scénarii sont toujours des projets mais il est évident que le Premier ministre n'a pas lancé cette mission sans vouloir s'en inspirer. Les réorganisations proposées s'appuient également sur une GPEEC (Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences) qui prévoient 20 % de départ en retraite dans les 3 ans.

Pour la FGF-FO, cette indication est révélatrice de la volonté à terme de ne pas remplacer nombre de départs en retraite pour faciliter la suppression des postes liée à la restructuration des services.

La FGF-FO a rappelé son opposition à la Réforme territoriale qui, en attribuant le pouvoir normatif aux régions, va entraîner une inégalité des droits donc du service rendu aux usagers. Nous avons exigé que chaque agent soit au plus vite informé de l'avenir de son service et des moyens mis à sa disposition pour trouver un autre poste si nécessaire.

A ce stade, le futur projet de Loi sur la déontologie, les droits et obligations des fonctionnaires prochainement présenté au Parlement qui contient, en son article 23, un nouveau dispositif de priorité d'affectation dont les modalités devraient être définies par décret en conseil d'Etat nous interroge. Quid de l'agent qui aura demandé une priorité d'affectation et qui n'acceptera pas le poste proposé ? Comment sera-t-il rémunéré si son ETP budgétaire a été supprimé en même temps que son poste ?

Beaucoup de questions sans réponse. A cela s'ajoute le fait que demain les postes restés vacants en services déconcentrés risquent d'être gelés et réservés en faveur des agents dont le poste aura été supprimé. La mobilité choisie tant géographique que fonctionnelle souhaitée par certains agents risque d'être impossible avec les postes réservés pour les restructurations.

A tous les niveaux et dans chaque ministère, la FGF-FO invite ses syndicats nationaux à faire valoir nos revendications sur le service public de proximité, et à nous informer de toutes les restructurations qui pourraient se faire jour.

**Pour la FGF-FO, il n'y a pas de République sans service public !
Pour défendre notre conception de la République,
tous en grève et en manifestations le jeudi 9 avril 2015 !**

